



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2021/14

Extension et financement du réseau MobiChablais sur le territoire de Bex

**Date proposée pour la séance de la
Commission des finances :**

mardi 7 septembre 2021 à 19h30

Salle de Municipalité

Bex, le 2 septembre 2021

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis fait suite aux nombreuses discussions entre la Municipalité et les Transports Publics du Chablais (TPC) et répond au postulat « Rejoignons le réseau Mobichablais » validé à la majorité moins une abstention lors du Conseil Communal du 17 mars 2021.

Depuis le 9 décembre 2018, les TPC exploitent le réseau MobiChablais destiné à la desserte d'Aigle, Ollon, Monthey et Collombey-Muraz. 12 lignes de bus urbains et d'agglomération circulent 7/7 jours avec des horaires étendus grâce à un service à la demande.

En cas d'acceptation de ce préavis, Bex rejoindra ce réseau dès le 13 décembre 2021 et bénéficiera ainsi d'une desserte en transport public étendue.

2. Objet du préavis

Les communes « fondatrices » de MobiChablais ont souhaité que les communes qui rejoindraient le réseau de bus urbain, comme Bex, Massongex, Troistorrents et Yverne cette année, participent aux coûts qui ont été engagés lors de la création du réseau en 2018 et dont elles vont bénéficier. Ces frais uniques initiaux incluent principalement :

- le développement informatique de l'application mobile permettant de demander le passage des bus sur demande ;
- le développement informatique des fonctions spécifiques à MobiChablais pour que le réseau puisse être suivi par le centre de gestion du trafic (localisation des bus, affichage des parcours sur les sections sur demande, etc.) ;
- la formation spécifique des conducteurs et des régulateurs qui sont encore en fonction aujourd'hui ;
- divers travaux liés à l'information-voyageurs (édition du plan du réseau, design des arrêts, système d'édition automatique des affiches horaires, etc.) ;
- diverses charges administratives liées au lancement (rédaction des contrats, demandes de concession, etc.)

Ces frais uniques initiaux se montent à fr. 105'176.-- HT, soit 20% des coûts projetés pour une année. À savoir que ce montant sera réutilisé en frais de marketing pour encourager les futurs utilisateurs à prendre le bus MobiChablais et ainsi réduire les charges financières du réseau dans le futur.

De plus, le Comité de Pilotage de MobiChablais a fixé les conditions d'adhésion suivantes :

- sur la base du niveau d'offre précité et du nombre d'habitants desservis, la part du budget de couverture des coûts à charge de la Commune de Bex serait de 8.4 % du réseau ;
- par application de cette clé de répartition, les indemnités annuelles à verser par la Commune de Bex sont estimées à environ : fr. 550'000.-- hors TVA ;
- la Commune de Bex disposerait en outre d'un siège au Comité de pilotage de MobiChablais.

Notons aussi que la commune de Bex réalisera une économie annuelle de 150'000.-- francs (compte 506.3188 – Frais facturés par des tiers) avec la suppression en décembre 2021 du service de transport scolaire effectué par M. Alex Ecuyer pour les enfants du Châtel.

En résumé, en cas d'acceptation du présent préavis, la Commune de Bex serait desservie par les lignes suivantes, selon le plan annexé :

- la ligne 119, reliant chaque heure et chaque jour le Châtel, le centre et la gare de Bex, les Dévens et la gare d'Aigle via les hauts de la Commune d'Ollon, en desserte sur demande ;
- la ligne 110, reliant chaque heure et chaque jour la gare de Bex (en correspondance avec le train BVB pour atteindre le centre de Bex) et les gares de Monthey, en desserte sur demande ;
- un dispositif particulier sera mis en place aux heures de pointe, notamment pour absorber le trafic scolaire du hameau du Châtel ou vers Ollon, dans des dessertes fixes et en capacité suffisante.

3. Historique

2016 : premières discussions avec les communes de l'agglomération Chablais pour la mise en place d'un bus d'agglomération qui deviendra MobiChablais. Les frais projetés, de l'ordre de fr. 500'000.-- par an, sont trop élevés pour notre commune.

Décembre 2018 : premier départ des bus MobiChablais pour les communes d'Aigle, Ollon, Monthey et Collombey-Muraz.

En 2020, des solutions alternatives sont analysées, notamment l'installation de bornes de co-voiturage/auto-stop.

2020-2021 : reprise des discussions entre Bex et les TPC. Les coûts annoncés pour Bex sont toujours d'environ fr. 500'000.- par année mais il est confirmé que ces frais peuvent être intégrés à la péréquation intercommunale à hauteur de 70% à 74%.

De plus, la ligne Bex-Monthey est supprimée ce qui renforce le besoin d'une offre de transport public.

4. Aspects financiers

Les incidences financières uniques de ce projet se résument comme suit :

▪ coûts uniques de participation aux frais d'investissement	fr.	105'176.--
	TVA 7.7%	fr. 8'099.--
	Total (TTC)	<u>fr. 113'275.--</u>

Cet investissement sera entièrement financé par l'ancienne réserve « Rénovation technique du BVB », compte 9282.013, qui n'a plus d'utilité et dont la Municipalité a décidé la dissolution. Le solde de ce compte sera attribué à la réserve 9282.032 « Investissements futurs ».

Les incidences financières nettes annuelles qui seront portées aux budgets 2022 et ultérieurs sont les suivantes :

▪ coût annuel « MobiChablais » pour Bex (8.4%)	fr.	550'000.--
./.. réduction des charges liés à la ligne scolaire du Châtel	fr.	150'000.--
./.. prise en charge par la péréquation intercommunale (environ 70% des frais MobiChablais)	fr.	<u>385'000.--</u>
	Total arrondi (HT)	fr. 15'000.--
	TVA 7.7%	fr. 1'155.--
	Total arrondi (TTC)	<u>fr. 16'200.--</u>

Comme mentionné ci-dessus, les frais liés à MobiChablais peuvent être intégrés aux dépenses thématiques de la péréquation intercommunale. Ainsi, entre 70% et 74% des frais annuels seront supportés par ce "pot commun" et réduira d'autant les frais directs supportés par la Commune.

5. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bex

- vu** le préavis municipal n° 2021/14 concernant l'extension et financement du réseau MobiChablais sur le territoire de Bex ;
- ouï** le rapport des commissions ordinaire et des finances chargées d'étudier cette requête;
- considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e :

- a) d'autoriser la Municipalité à signer la convention d'engagement pour que la Commune de Bex rejoigne le réseau MobiChablais ;
- b) de participer aux investissements des communes fondatrices de « MobiChablais » par un montant unique de fr. 113'275.-- ;
- c) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 113'725.-- ;
- d) d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant par le débit du compte 9282.013 « réserve rénovation technique du BVB » ;
- e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016 ;
- f) de classer le postulat « Rejoignons le réseau MobiChablais » du 17 mars 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :


A. Cherubini




A. Michel

Adopté en Municipalité le 1^{er} septembre 2021

Délégué de la Municipalité : M. Michael Dupertuis

Documents joints au préavis : Postulat « Rejoignons le réseau MobiChablais »
Plan des arrêts et desserte MobiChablais-Bex

Mun				
R	15 MAR. 2021			
Commune de Bex		Postulat « Rejoignons le réseau MobiChablais »		
Secrétariat municipal				

Bex, le 17 mars 2021

Notre population grandit et, avec elle, se développent les besoins en mobilité dans et hors de notre commune. Bex possède un grand potentiel dans le domaine de la mobilité collective et nous devons préparer l'avenir dès aujourd'hui.

Le groupe Ouverture avait déposé une interpellation « Améliorer la mobilité à Bex et ses hameaux » en 2019 qui posait des questions concernant la stratégie de la Municipalité en termes de développement de la mobilité douce, collective et partagée.

Dans sa réponse, la Municipalité écrivait qu'elle avait rencontré les TPC et qu'une étude était en cours pour une potentielle entrée de notre commune dans le réseau d'agglomération MobiChablais, tout en précisant que ce ne serait pas possible avant 2021. Précisons que MobiChablais est maintenant opérationnel et dessert les centres et hameaux d'Aigle, Ollon, Monthey et Collombey. D'ailleurs, certains de nos habitants des Dévens en bénéficient déjà en traversant la Gryonne et en prenant le bus à la demande à la Salaz.

Aussi, en regard des besoins de la population de l'ensemble de notre territoire communal, les postulants demandent à la Municipalité une analyse d'opportunité pour entrer dès que possible dans le réseau MobiChablais.

Cette analyse portera notamment sur :

- Les frais bruts à charge de la commune pour la mise en place du réseau MobiChablais à Bex. Le montant de CHF 470'000.- annuel a été mentionné par la Municipalité.
- Les revenus potentiels liés à la vente de courses qui diminueraient la charge d'un tel service (par exemple en comparant avec les communes de l'agglomération ayant mis en service MobiChablais),
- Sur ce montant restant, quelle serait la part nette à payer par Bex en regard du montant pris en charge par la péréquation intercommunale (environ 70% des frais des transports publics peuvent être intégrés dans la péréquation comme dépenses thématiques),
- La volonté de soutien du Canton de Vaud en faveur du financement des bus régionaux, comme indiqué dans leur communiqué de presse du 11.3.2021 en annonçant un soutien de l'ordre de 50 millions sur 4 ans, notamment pour les sites touristiques comme les Mines de Sel et les Alpes Vaudoises. Il faudrait connaître le montant du soutien direct que Bex pourrait obtenir du canton pour financer le développement de son offre de bus.



PS / PLR / UDC ?

- Toutes les autres opportunités de développement d'une offre de transports publics sur l'ensemble de notre territoire.
- Le planning de mise en œuvre d'un tel service de bus à la demande permettant d'augmenter l'offre en transports publics sur notre commune.

Pour le groupe Ouverture...

Michael Dupertuis

Pour le Parti Avançons

David Fankhauser

Pour le PLR

....

Pour le Parti Socialiste

.....

Pour l'UDC

...

Plan des arrêts et des dessertes

